



Formons ensemble votre futur collaborateur

⊕ Qu'est-ce que l'alternance en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation ?

⊕ Combien coûte un alternant ?

⊕ L'alternance au Cnam, 30 ans d'expérience

⊕ Profitez d'avantages financiers significatifs et de l'aide de l'État dans le cadre du plan de soutien à l'alternance



Osez l'alternance avec le Cnam !

 Durée 1 à 3 ans

 Du Bac +1 au Bac +5

 Un rythme adapté à votre entreprise

le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

le **cnam**
enjamin

le **cnam**
école d'ingénieur·es

le **cnam**
intec

le **cnam**
ICSV

le **cnam**
enass

L'alternance, la voie royale



Qu'est-ce que l'alternance ?

L'alternance est une forme particulière de contrat de travail qui lie 3 acteurs (employeur, alternant organisme de formation) aux responsabilités bien établies.

L'alternance permet de se former à un métier dans une relation quotidienne et forte avec les professionnels et de créer une relation unique à la vie et la culture de l'entreprise. Dans sa pratique actuelle, c'est un système de formation qui est fondé sur **une succession de phases de travail en entreprise et de phases de formation académique qui alternent.**

- ➔ Pour vous, c'est le moyen de recruter le collaborateur qui va naturellement s'intégrer dans votre entreprise.
- ➔ Pour l'alternant, c'est la passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

La réussite du projet d'alternance repose sur 3 acteurs :

L'entreprise :

- ➔ Désigne le maître ou le tuteur qui accompagne l'alternant
- ➔ Accueille et assiste l'alternant dans sa compréhension des objectifs et de l'organisation de l'entreprise
- ➔ Participe aux objectifs et à la pratique de la formation suivie par l'alternant
- ➔ Établit la durée du contrat, les missions et les projets de l'alternant

L'alternant :

- ➔ Respecte les obligations de son contrat
- ➔ Répond aux différents objectifs fixés par l'entreprise et l'organisme de formation
- ➔ Acquiert progressivement les compétences et connaissances du métier qui fait l'objet de sa formation
- ➔ Facilite les échanges entre son entreprise et son centre de formation

L'organisme de formation :

- ➔ Assure la formation académique
- ➔ Veille à la cohérence des enseignements en entreprise et académiques
- ➔ Désigne un tuteur académique en constante relation avec l'entreprise
- ➔ Assure le suivi de la progression de l'alternant en continue

L'alternant peut prétendre à deux contrats selon sa situation :

Contrat d'apprentissage

- ➔ Les jeunes de 16 à 29 ans révolus
- ➔ Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues handicapées, les futurs créateurs ou entrepreneurs d'entreprise, les sportifs de haut niveau

Contrat de professionnalisation

- ➔ Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
- ➔ Les jeunes de 16 à 25 ans révolus



Des avantages financiers significatifs pour optimiser vos coûts de recrutement

- ➔ Aides financières à l'embauche
- ➔ Exonération de charges sociales
- ➔ Crédit d'impôt
- ➔ Réduction de la taxe d'apprentissage

Plan de soutien du gouvernement à l'alternance en 2023

Une nouvelle aide au recrutement d'alternant est attribuée à toutes les entreprises pour l'année 2023.

Pour encourager et inciter les entreprises à continuer à recruter des salarié.es en contrat d'alternance, le gouvernement verse une aide financière de 6 000 euros pour tout contrat signé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023.



portail de
L'ALTERNANCE
Apprentissage et contrat de professionnalisation

Simulez le coût de votre futur alternant

Le simulateur officiel du Ministère du travail vous permet de calculer le coût de votre futur alternant :

➔ www.alternance.emploi.gouv.fr

Exemple de calcul de coût d'un apprenti

- ➔ Alternant âgé de 21 à 25 ans
- ➔ Niveau de diplôme visé : Bac + 3 (licence année L3)
- ➔ Durée de la formation : 1 an
- ➔ Pour toute signature de contrat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023

Salaire* de l'apprenti
1 333,23 €

*78% du SMIC : 1 709,28 x 0,78

Coût annuel
15 998,76 €

1 333,23 € x 12 mois

Aide de l'État
6 000 €

pour un contrat

Coût annuel réel
9 998,76 €

15 998,76 € - 6 000 €

Coût mensuel réel
833,23 €

9 998,76 € / 12 mois



Nos engagements

- ➔ Vous **informer** sur les spécificités et les avantages des contrats d'alternance
- ➔ Vous **aider** à définir les profils des alternants et des objectifs qui leurs sont assignés
- ➔ Vous proposer des **alternants pré-sélectionnés** et ayant les pré-requis à la formation
- ➔ Vous assister dans la **relation contractuelle** tri parties (contrats-types, modification et rupture...)
- ➔ **Former** et **accompagner** les maîtres d'apprentissage et tuteurs au tutorat
- ➔ Mettre à votre disposition des **outils** et tableaux de bord de suivi de la relation tutorale
- ➔ **Gérer l'alternance**, la motivation et la résolution des litiges
- ➔ Mettre à votre disposition un **interlocuteur unique**, le tuteur académique, pour accompagner la relation avec vos alternants.

Vos avantages

- ➔ Vous bénéficiez d'une **ressource humaine** supplémentaire pour soutenir ou développer vos projets
- ➔ Dans tous les cas, au terme de la formation, vous avez l'opportunité de poursuivre la collaboration en recrutant un collaborateur **100% opérationnel**
- ➔ Vous **transmettez l'image et les savoir-faire de votre entreprise**, en formant jeune ou adulte pour une meilleure employabilité (dans 8 cas sur 10, l'alternance permet d'obtenir un emploi pérenne)
- ➔ Enfin, vous bénéficiez des **avantages financiers** liés à ce type de contrat de travail



L'alternance au Cnam, 30 ans d'expérience

Accompagnant l'évolution et la croissance de l'alternance en France, le Cnam déploie sur tout le territoire des formations à tous les niveaux (licence, master, diplôme d'ingénieur, master spécialisés...). Ces formations s'adressent à des domaines très variés, allant du management à l'intelligence artificielle en passant par la mécanique et couvrent de nombreux métiers du comptable à l'ingénieur de production.

Notre savoir-faire conduira vos futurs collaborateurs à l'excellence en leur permettant de réussir leur intégration professionnelle et d'obtenir un diplôme reconnu par l'état et les conventions collectives.



Notre équipe entreprise : votre accompagnement personnalisé !

Nos équipes sélectionnent pour vous les meilleurs profils (pré-requis, projet et motivation) qui sont aujourd'hui à la recherche de leur entreprise d'accueil !

- ➔ Contactez-nous pour recevoir les CV
- ➔ Sélectionnez le meilleur candidat pour votre entreprise

Nous vous accompagnons pour la mise en place de la contractualisation : procédure OPCO, contrat d'alternance (CERFA) et convention de formation.

Nous
contacter

Cnam Nouvelle-Aquitaine (siège)
2 rue Marc Sangnier
33 130 Bègles

✉ naq_alternance@lencam.net
☎ 05 57 59 23 00
🌐 www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr